

Impacts macro-économiques de l'énergie

M2G3A3_01 Secteur énergétique

La production, le transport et la distribution de l'énergie supposent que soient construits des équipements, mises sur pied des structures et employés des personnels de qualifications diverses. L'ensemble se conjugue pour former ce que l'on appelle le secteur énergétique, qui pèse d'un poids non négligeable dans la production intérieure.

A titre d'exemple, l'industrie de l'énergie en France représentait en 2007 :

1,9 % de la valeur ajoutée ;

194 000 emplois, soit 0,8 % de la population active ;

2,5 % des dépenses de recherche et développement et 3,3% de celles du secteur industriel.

A cela, il faut aussi ajouter les effets indirects, non comptabilisés dans le secteur énergétique, représentant l'ensemble des équipements de production, conversion et utilisation de l'énergie, qu'il est très difficile d'estimer avec précision.

Enfin, outre ces effets directs et indirects, il convient de prendre en compte les effets multiplicatifs liés aux consommations de tous ordres effectuées par les agents impliqués dans les parts directes et indirectes.

M2G3A3_03 Impact du prix et de la disponibilité

L'énergie est, rappelez-vous, l'un des facteurs de production tout comme le travail, le capital ou les ressources naturelles. A ce titre, elle a bien évidemment un impact direct sur le reste du secteur productif, et notamment sur les industries grosses consommatrices. Cet impact se manifeste principalement à travers son **prix** et sa **disponibilité**.

Le prix de l'énergie intervenant dans le coût de production, toute hausse ou baisse se répercute dans le coût final, de telle sorte que la compétitivité des entreprises en dépend pour une part.

Mais, outre son prix, c'est souvent la disponibilité d'énergie qui est le facteur le plus recherché par les industriels, toute interruption de celle-ci pouvant avoir pour effet d'arrêter la production ou de détériorer l'appareil productif (c'est par exemple le cas des processus régulés en température, ou bien de l'alimentation électrique de nombreux organes faibles consommateurs, mais nécessaires à la production).

M2G3A3_05 Impact sur les investissements

L'une des caractéristiques du secteur énergétique est la lourdeur des investissements, notamment dans les secteurs électrique et gazier. Le développement d'une infrastructure énergétique, pour peu qu'elle suppose des réseaux de distribution conséquents, vient donc grever le budget national des investissements.

A titre d'exemple, l'industrie de l'énergie en France représentait en 2007 :

26 % des investissements de l'industrie ;

Et 2,6 % des investissements totaux.

Considérons un autre exemple : dans la Coopération économique pour l'Asie-Pacifique (APEC), qui regroupe 21 pays riverains au sens large du Pacifique, la part des investissements du secteur énergétique dans le PIB entre 1980 et 2001 variait de 0,5 % pour les Etats-Unis et 1 % pour le Japon à 2 ou 3 % pour la Corée ou la Chine, et jusqu'à plus de 5 % pour le Viet Nam.

Pour ces pays, le rapport du volume des investissements annuels d'ici 2020 à ceux réalisés entre 1981 et 2000 est estimé à 1,27 pour le charbon, 1,56 pour l'hydraulique, 2,82 pour le gaz naturel, et jusqu'à 6,62 pour les énergies renouvelables comme l'éolien ou le solaire.

La répartition de ces besoins d'ici 2030 devrait être la suivante (60,4 % pour l'électrification, 17,7 % pour la production et le traitement du pétrole et du gaz naturel, 7,5 % pour leur transport international, et 9,2 % pour les oléoducs et gazoducs nationaux, 5,1 % pour la production et le transport du charbon [APEREC, 2003]).

M2G3A3_07 Impact sur la balance des paiements

L'impact de l'énergie sur l'économie le plus connu du grand public est sans nul doute celui sur la balance des paiements, représenté par le poids de la facture énergétique. Je vous rappelle que la balance des paiements est le solde des importations et des exportations d'énergie.

En effet, les pays qui ne disposent pas de suffisamment d'énergie pour faire face à leurs besoins doivent s'approvisionner sur le marché international, et en acheter la quantité nécessaire pour combler leur déficit. Le coût à payer est bien sûr fonction directe du prix directeur de l'énergie, c'est-à-dire comme nous l'avons vu, celui du pétrole.

Pour un pays importateur donné, ces variations de prix se sont traduites par des fluctuations très fortes de leur facture énergétique, amplifiées ou atténuées par les changements dans les taux de change du dollar, monnaie de référence pour les échanges internationaux.

A titre d'exemple, la facture pétrolière française est passée de 9 milliards d'Euros constants 2011 en 1973 à 48 milliards en 1982, pour retomber à 12 milliards en 1987, et remonter à 50 milliards en 2011. Sur cette figure, elle est tracée en rouge en trait plein et se lit à gauche sur l'axe des ordonnées.

En pourcentage du PIB, la facture pétrolière française est passée de moins de 1 % en 1973 à 3,8 en 1982, 1,2 % en 1987, et 2,5 % en 2011. Sur cette figure, elle est tracée en rouge et pointillés et se lit avec l'échelle de droite. Cette contrainte a pesé lourdement sur la croissance économique du pays.

La facture gazière est quant à elle passée de 0 à 12 milliards d'euros 2011, de 1970 à 2011, en suivant une évolution à peu près continue à la hausse. Sur cette figure, on l'a superposée à la facture pétrolière pour pouvoir les comparer. Elle est tracée en bleu et continu et se lit avec l'échelle de gauche.

M2G3A3_09 Pays exportateurs d'énergie

De manière symétrique, les pays exportateurs d'énergie, et en particulier de pétrole et de gaz, ont vu leurs revenus augmenter considérablement après chaque augmentation des prix. Pour certains d'entre eux (comme pour le Mexique, l'Argentine, le Nigéria, ou Algérie, etc.), cet afflux financier leur a permis de se lancer dans des projets de développement considérables.

Ils ont disposé pour cela de capitaux prêtés par le système bancaire soucieux de recycler les excédents liés aux "pétrodollars", et ils se sont d'autant plus volontiers endettés que les forts taux d'inflation de l'époque et les perspectives de prix élevés du pétrole et du gaz rendaient économiquement justifiées de telles politiques.

L'inflation jugulée dans les pays industrialisés, puis la baisse du prix du pétrole sont venues remettre en cause l'économie de leurs projets de développement, et ces pays exportateurs de pétrole se sont ensuite trouvés confrontés à un risque important de banqueroute financière. Les pays dont le pétrole constitue une large part des exportations voient en effet le reste de leur industrie pénalisée du fait d'une part de la réallocation des ressources vers le secteur pétrolier et d'autre part de l'appréciation du taux de change, ce qui rend cette industrie moins compétitive.

C'est le « syndrome hollandais », nommé ainsi en référence à la situation qu'ont connue les Pays-Bas quelques années après la découverte de gisements gaziers dans la Mer du Nord dans les années 1960.

Ce syndrome caractérise la situation d'un pays dont la forte dotation en ressources naturelles se révèle à long terme un handicap en terme de croissance économique du fait d'une mauvaise gestion de ses ressources.

M2G3A3_11 Impact sur la consommation

L'énergie a par ailleurs un impact sur la consommation des ménages, qui y consacrent une part non négligeable de leurs dépenses. Par exemple, en France, la part de l'énergie dans la consommation des ménages, qui a culminé en 1973 à environ 10%, a baissé de manière constante jusqu'à environ 7% en 2006 pour se stabiliser ensuite comme le montre cette figure.

Pour fixer les idées, ces chiffres étaient plus élevés que les dépenses de santé dans les années 1970. Depuis lors, ces dernières ont augmenté de façon significative et représentent près de 10% du PIB.

La courbe noire de cette figure montre la valeur en euros 2005 des dépenses des ménages en France des carburants automobiles et la courbe bleue la valeur des dépenses en gaz, électricité et autres énergies. Les premières ont culminé durant les années 1990, alors que les dernières sont toujours croissantes

Dans les pays en développement, où la consommation d'énergie commerciale est beaucoup plus faible, on ne dispose pas de beaucoup de statistiques sur ce point. On sait en revanche que la collecte du bois de feu pour une famille correspond, dans certaines zones de crise, au travail d'une personne à plein temps.

La consommation des ménages est bien sûr directement influencée par le niveau des prix de l'énergie. Encore faut-il distinguer deux effets :

- à court terme, une variation des prix (qu'elle soit à la hausse ou à la baisse) a peu d'influence sur les consommations qui s'établissent sur la base des équipements existants ;
- sur le moyen et long terme, une variation des prix a des effets sur les choix d'équipements et sur les substitutions inter-énergétiques.

M2G3A3_13 Impact sur les recettes de l'Etat

Depuis la révolution industrielle, l'énergie a été fortement taxée par l'Etat, dans à peu près tous les pays. Elle constitue de la sorte une source de revenus non négligeable pour les budgets nationaux.

Aux Etats-Unis, les taxes énergétiques perçues par les différents Etats varient beaucoup selon les états. Par exemple, les taxes liées à la production représentaient par exemple en 2007 plus de 65 % des revenus de l'Alaska, et près de 40 % de celles du Wyoming, et seulement 1 % de celles du Nevada [NCSL, 2012].

Par ailleurs, des taxes fédérales de 18 cents par gallon ou encore 4.75 cents par litre sont perçues sur l'essence et le gazole utilisé dans les transports routiers.

En France, ces revenus sont essentiellement de deux sortes :

- la taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques (TICPE, anciennement « taxe intérieure de consommation sur les produits pétroliers » ou TIPP) qui représente entre 85 et 90 % du total des revenus douaniers. En 1986, sa part dans les ressources de l'État était de 9,1 %, et en 2011 de 5,5 % ;
- Le deuxième type de revenu est la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) relative aux autres formes d'énergie, et notamment à l'électricité.

Il faut noter que la TICPE a été couramment utilisée par les gouvernements pour amortir les fluctuations des prix internationaux. Elle constitue l'une des variables d'ajustement de la tarification de l'énergie que nous étudierons plus loin.

C'est ainsi que le prix des énergies à la consommation a très peu varié en France comparativement à celui du marché international, la politique tarifaire étant utilisée comme tampon.

Ceci a été rendu possible car les taxes représentent dans certains cas une part très importante du prix de vente (de 60 à 75 % dans le cas du supercarburant à certaines périodes comme le montre cette figure.